

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }  
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.  
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal: 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto: Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York: Tribune Bldg., William D. Ward, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 17 Avril 1914.

Vol. XLVII—No 16.

## LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

La délégation de la Chambre de Commerce du District de Montréal à Ottawa.

Voici un compte-rendu des journaux de Montréal sur le résultat de la délégation de la Chambre de Commerce qui a été à Ottawa le 15 avril, au sujet de la Baie Georgienne:—

Plus de quinze cents délégués représentant les principaux corps publics de l'Est et de l'Ouest du Canada envahissaient mercredi midi la capitale du Canada pour aller demander au gouvernement Borden la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne. A midi et trente la grande salle de l'hôtel-de-ville, lieu de ralliement, était déjà bondée et en attendant l'ouverture de la séance, le conseil de la Fédération travaillait dans l'antichambre à faire l'élection des officiers d'une nouvelle ligue qui sera une organisation permanente dont le seul but sera de promouvoir la construction du canal de la Baie Georgienne.

### La ligue du canal de la Baie Georgienne.

Le comité d'organisation de la ligue du Canal de la Baie Georgienne, sera composée de MM. Médéric Martin, maire de Montréal, comme président honoraire; Joseph Quintal, Adélar Fortier, W. J. Gear, Frank Pauzé, A. P. Frigon, G. S. May, J. Ferguson, Gerald White, M.P., Gerald Brabazon, M.P., C. A. McCool, Arthur J. Forward et Arthur Servant.

### A l'hôtel-de-ville.

En l'absence de son honneur le maire McVeity, monsieur le commissaire Kent souhaita la bienvenue aux délégués. Son honneur le maire Martin dit ensuite quelques mots pour remercier les autorités de la ville d'Ottawa de leur gracieuse hospitalité.

M. Adélar Fortier se leva ensuite pour présenter une résolution proposant la formation de la ligue du canal de la Baie Georgienne, avec M. Médéric Martin comme président honoraire. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Gerald White, de Pembroke, parle ensuite et félicite la ville de Montréal qui prend la tête du mouvement. Il demande aux délégués de s'unir, sans s'occuper de question de race, pour demander cette construction qui est dans l'intérêt du Canada.

M. Arthur Forward, secrétaire de la Federation of Boards of Trade and Municipalities, donne lecture de la résolution qui sera présentée au gouvernement. Il dit que le mouvement a eu l'adhésion de presque toutes les Chambres de Commerce du Canada.

M. Martin remercie les délégués de l'honneur qu'on lui a fait et il les assure qu'il travaillera de toutes ses forces à la réalisation du projet. "Tant que ce canal ne sera pas construit, dit M. Martin, notre mode de transport ne sera pas complet." Il invite ensuite la délégation à se rendre à la Chambre des Communes. Le gouvernement reçut les délégués à 1.30. La Chambre des députés était littéralement bondée, le plancher et les galeries étaient remplis.

### Au Parlement.

En l'absence du premier ministre, qui est actuellement à Atlantic City, la délégation fut reçue par l'honorable Robert Rogers, ministre des travaux publics.

Les ministres présents étaient les honorables MM. Coderre, Nantel, Doherty, White, Perley, Hazen et Reid. L'honorable L. P. Pelletier était absent, probablement à cause du refus de participation de la Chambre de Commerce de Québec.

Au nombre des sénateurs présents nous avons recueilli



# TANGLEFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les poisons sont dangereux.